

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 AVRIL 2010 À 20 HEURES 30

Étaient présents : Cécile MARCHAL, Maire,
Sylvie FEBVET, René BAGARD, William MATHIEU,
Daniel FRANCOIS, Sophie HENRY-THIERY, Nelly ANCEL, Luce
JACQUOT-MAUFFREY, Chantal ARNOUX, Laurent PARIS, Daniel MALE,
Damien MANGEOT, Frank LEROY, Jacky VERGER, Marie BRZEZINKA,
Jean-François BIGEARD, Christian DE ANGELI.

Absents excusés : Denis DIEUDONNE, François MARCHAL

Procurations : Denis DIEUDONNE à Sophie HENRY-THIERY.
François MARCHAL à Damien MANGEOT



1. APPROBATION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC LA SOCIETE PRO CONCEPT RELATIF A LA VIABILISATION DE LA PARCELLE N°295 CHEMIN DIT DU HAUT DE PAJAILLES ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.

Suite à la décision, en date du 27 Octobre 2009, de créer une nouvelle voie sur la parcelle communale cadastrée section A n°295, le Conseil, lors de sa séance du 17 Décembre 2009 a attribué la maîtrise d'œuvre au cabinet Pro Concept de Saint-Dié, pour un taux de rémunération de 4.17 % du montant H.T des travaux.

Après avoir fixé l'enveloppe budgétaire de cette opération, les honoraires du cabinet seront calculés sur la base d'un montant 125 418.06 €H.T.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le marché de maîtrise d'œuvre avec la société Pro Concept, sur la base d'un montant de travaux de 125 418.06 €H.T et un taux de rémunération de 4.17 %.

Demande une subvention de 10 %, soit la somme de 12 541 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie des travaux de création de voirie.

2. APPROBATION DU PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC 2010 ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux de voiries diverses comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Place du Marché	Mise en lumière de la Place	8 779.26 €

Demande une subvention de 10 %, soit la somme de 877 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie des travaux d'éclairage public.

3. APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux dans les bâtiments communaux comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Salle Polyvalente	Chauffage	31 453.72 €
Salle des Fêtes	Sanitaires et cuisine	39 391.00 €
Ecole de Musique	Electricité, plâtrerie	11 726.66 €
TOTAL		82 571.38 €

Demande une subvention de 10 %, soit la somme de 8 257 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie du programme de travaux dans les bâtiments communaux.

4. APPROBATION DE L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS POUR L'ECOLE DE MUSIQUE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve l'acquisition d'instruments pour l'Ecole de Musique pour un montant de 5 016.72 €

Demande une subvention de 15 %, soit la somme de 752 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie de l'acquisition d'instruments pour l'Ecole de Musique.

5. APPROBATION DU PROGRAMME DE VOIRIE 2010 ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux de voiries diverses comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Rue de la Rappe	Voirie	433 250.49 €

Demande une subvention de 15 %, soit la somme de 64 360 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie des travaux de voirie.

6. APPROBATION DU PROGRAMME D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RUE DE LA RAPPE.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux d'enfouissement comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Rue de la Rappe	Enfouissement	50 334.45 €

7. APPROBATION DU PROGRAMME DE REFECTION D'UN COURT DE TENNIS ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES ET DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux de réfection d'un court de tennis comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Champ de Foire	Terrain synthétique	23 832.78 €

Demande une subvention de 10 %, soit la somme de 2 383.28 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie des travaux de réfection d'un court de tennis.

Demande une subvention forfaitaire, soit la somme de 3 000 € auprès de la Fédération Française de Tennis.

8. APPROBATION DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DE PASSAGE PIETONS ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif à la mise aux normes de passages piétons comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Rue de l'Abbaye	Passages piétons	19 994.98 €

Demande une subvention de 15 %, soit la somme de 2 999 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie de ce programme.

9. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACCESSIBILITE AUX ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC COMMUNAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR FINANCER UNE PARTIE DE CETTE OPERATION.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve le programme relatif aux travaux d'accessibilité aux établissements recevant du public communaux comme suit :

Localisation	Nature des travaux	Montants H.T
Mairie	Accessibilité Salon d'Honneur	21 638.80 €

Demande une subvention de 15 %, soit la somme de 3 245 € auprès du Conseil Général des Vosges, pour financer une partie de ce programme.

10. INSTAURATION D'UNE INDEMNITE DE DEPART VOLONTAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

La *Commission du Personnel*, réunie *Mardi 06 Avril 2010*, propose au Conseil, dans un souci d'équité entre le droit privé et public, d'instaurer une **Indemnité de Départ Volontaire de la Fonction Publique**. (décret n°2009-1594 du 18 Décembre 2009).

Cette indemnité peut être **attribuée** aux **fonctionnaires** qui quittent définitivement la fonction publique territoriale à la suite d'une démission régulièrement acceptée 5 ans avant l'âge d'ouverture de leurs droits à pension.

Si dans les cinq années suivant sa démission, l'agent est recruté en tant que titulaire ou non titulaire dans la fonction publique ou dans un établissement public, *il est alors tenu de rembourser les sommes perçues*.

L'instauration de cette indemnité nécessite au préalable une délibération du Conseil Municipal.

La Commission du personnel propose de calculer cette indemnité de la manière suivante :

1/5 brut de la moyenne des trois derniers bulletins mensuels de rémunération par année d'ancienneté dans la limite de deux années de rémunération brute.

Calcul correspondant à l'Indemnité Légale de Licenciement
Article R. 1234-2 du Code du travail.



Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 8 abstentions, 1 voix contre :
Suivant l'avis de la Commission du Personnel du Mardi 06 Avril 2010,
Décide de mettre en place une indemnité de départ volontaire de la fonction publique.

11. MODIFICATION DU CONTRAT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

Approuve la modification du contrat du photocopieur de la Mairie, pour un montant trimestriel de 3 098 € H.T (soit une augmentation trimestrielle de 214 € H.T pour un copieur supplémentaire, en remplacement du duplicopieur).

12. DENOMINATION DE LA RUE CHEMIN DU HAUT DE PAJAILLES.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir réfléchir à la future dénomination du chemin dit « du Haut de Pajailles ».

13. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :
Approuve le Compte-Rendu de la dernière séance.

14. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

🚩 INAUGURATION DE L' AIRE DE CAMPING-CARS

Samedi 17 Avril 2010 à 11h00

🚩 CHAMPIONNAT DES VOSGES ARBALETE FIELD

Samedi 17 Avril 2010, salle de tennis

🚩 REUNION DU QUARTIER DE DEYFOSSE

Jeudi 29 Avril 2010 à 20h30, Salle des Fêtes

🚩 CEREMONIES DU 8 MAI

11h00 au monument (Office religieux à 10h00 à l' Eglise Abbatiale)

Séance levée à 21h30